

LE PETIT CHARDONNERET

N° 46 juin 2025

La Lorraine Illustrée
301 — CEINTREY - L'École



Le Mot du Maire

économies d'énergie et de pollution lumineuse avec un abaissement de l'éclairage de 23 h à 5 h.

L'année 2024 aura été celle de la transition et du transfert de compétence de l'eau à la Communauté de communes du Pays du Saintois mais aussi de décisions et de travaux dont vous trouverez la liste non exhaustive dans le discours des vœux du Maire en annexe.

Depuis la construction du groupe scolaire, enfants, parents, enseignants et personnels d'entretien, se plaignaient de la surchauffe solaire d'avril à octobre dans cette école. Le Conseil municipal a décidé lors de la réunion du Conseil municipal du 13 Décembre 2023 d'améliorer le confort et les performances énergétiques de ce bâtiment. Un brise soleil ainsi qu'une noue paysagère sur la longueur de l'édifice côté cour seront implantés afin d'atténuer la chaleur solaire. L'ensemble de ses travaux représente un coût de 192000 € subventionné à hauteur de 80% par l'Etat.

A titre d'information, le renouvellement du FEDER (Conduite d'eau) à la charge du Syndicat des Eaux de Pulligny entre Ceintrey et

Autrey aura occasionné quelques désagréments depuis décembre 2024 aux habitant(es) et conducteurs se déplaçant entre nos deux villages, encore un peu de patience, le chantier devrait être terminé en juin.

Des travaux de remplacement de la conduite d'eau et de raccords des particuliers sont en cours de la rue Arthur Rimbaud jusqu'à l'angle de la rue de la Chalade, ceux-ci sont aussi à la charge du SIE. Dans la continuité de nos démarches, afin d'améliorer la qualité de l'eau dans notre village, j'insiste fortement auprès de ce même syndicat pour que les conduites dégradées par le vieillissement de la rue des Maix et de la rue du Jet d'eau soient remplacées.

Aux vues des consommations électrique concernant l'éclairage public vétuste et énergivore, notre attention s'est portée sur les coûts. Le matériel (câbles et lampes) a été remplacé en 2023, complété en 2024 et début 2025 par une extension route de Vézelize et 3 zones d'ombres (faubourg de la Gare, sentier de la Chapelle et le carrefour route de Nancy et rue du Jet d'eau) permettant de confortables

Dans un autre registre, je demande aux détenteurs de chiens, de RESPECTER le square, les zones enherbées et l'ensemble du périmètre du village, en ramassant les déjections de ces animaux. La promenade de ces canidés doit s'effectuer en laisse et sans gênes pour les autres animaux (vaches, moutons...), les habitants et les employés communaux.

Je renouvelle mes recommandations depuis 2020 auprès des propriétaires de terrains boisés longeant les routes et chemins communaux, d'entretenir ces espaces afin d'éviter des accidents matériels ou HUMAINS.

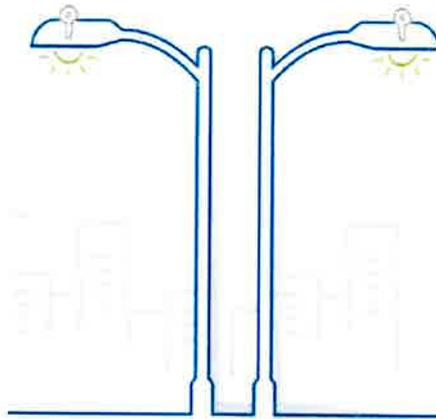
Améliorer le confort des habitants avec une volonté unanime de réduire les dépenses communales afin de respecter les budgets contraints, reste l'engagement que j'ai et nous (le Conseil municipal) avons pris en 2020 envers les habitantes et les habitants de Ceintrey.

Le Maire Jean Paul ROBERT

Info Travaux

- Des travaux d'adduction d'eau potable sont en cours dans la commune afin d'améliorer la distribution et la qualité de l'eau. Ce chantier permettra un meilleur débit, une pression plus stable et une eau plus saine pour un maximum de foyers. C'est aussi une étape clé pour moderniser les réseaux vieillissants et limiter les pertes. Des perturbations temporaires peuvent survenir, mais elles sont nécessaires pour un service durable. Merci de votre patience : l'eau de demain se prépare aujourd'hui

- Suite à des maladies détectées, les marronniers situés près de la salle Victorin Michel ont dû être abattus pour des raisons de sécurité. Cette intervention vise à prévenir tout risque de chute et à préserver la santé des autres arbres environnants. Un projet de replantation est à l'étude pour maintenir un cadre naturel et agréable.



- Passer à l'éclairage LED, c'est faire le choix de l'économie et de l'écologie pour la collectivité. Les LED consomment jusqu'à 80 % d'énergie en moins que les ampoules traditionnelles. Elles durent plus longtemps, réduisent les coûts de maintenance et offrent une meilleure qualité d'éclairage. C'est aussi un geste concret pour réduire notre empreinte carbone.

Moins de dépenses, plus de lumière : la transition LED, c'est tout bénéf !

De nouveaux points lumineux ont été installés dans le **Faubourg de la Gare, rue de Nancy, rue de la Chapelle et rue du Jet d'Eau** pour sécuriser au mieux les déplacements dans le village.

Par ailleurs, des ampoules ont été remplacées par des LED dans la **salle de motricité** de l'école et **devant la mairie**, permettant de **réduire la consommation électrique** de la commune. Une initiative qui allie **sécurité, modernisation et économies d'énergie** au service de tous !

- Le conseil municipal a réalisé le faucardage de la station d'épuration afin d'assurer son bon fonctionnement.

Une intervention essentielle pour préserver la qualité du traitement des eaux usées et réaliser de belles économies.



- Suite à plusieurs confusions liées aux variantes d'adresses (rue Rimbeau, rue Rimbault, rue Rimbau), le conseil municipal a décidé d'officialiser le nom de la rue en : **rue Arthur Rimbaud**.

Ce choix met fin aux erreurs administratives et rend hommage au célèbre poète.

- En raison des travaux en cours, le stationnement est temporairement réduit dans plusieurs zones de la commune. Merci de votre compréhension et de privilégier les parkings alternatifs !

-Chaque crotte laissée sur la voie publique gâche le paysage. Maitres, maitresses, Ramassons-les pour garder nos rues propres et agréables pour tous !

Les travaux de l'école Michel Dinet sous l'égide du cabinet d'architecte Cartignies-Canonica

- Les travaux de l'école **Michel Dinet** se poursuivent avec trois lots distincts :

- **Gros œuvre** confié à l'entreprise **PIZZI SARL**,
- **VRD et espaces verts** réalisés par **HURSTEL ET ORME**,
- **Charpente métallique et serrurerie** assurées par la **Société Métallurgique de Corbenay**.



La fin des travaux est prévue **avant la prochaine rentrée scolaire**. Ils offriront aux enfants une école plus fraîche en période de canicule et une cour plus verte et agréable pour leurs activités quotidiennes.

Le tout-à-l'égout n'accepte pas tout !

Afin d'utiliser l'eau en évitant au maximum de polluer et de préserver notre STEP le plus longtemps possible, adoptons dès à présent **les bons gestes** :

- Ne jamais jeter dans l'évier ou les toilettes **les huiles de friture, les produits toxiques, polluants** (peinture, white spirit...) **ou ménagers**. Les ramener à la déchetterie.

- Ne jamais se débarrasser de vos **médicaments** dans le lavabo ou les toilettes, qui peuvent polluer les rivières. Rapporter les médicaments périmés ou non-utilisés à votre pharmacien.

- Ne jamais jeter la litière de votre chat dans les WC, au risque de boucher les canalisations. La mettre à la poubelle.

- Pour laver votre linge, faire la vaisselle ou le ménage, préférez les produits écologiques, et optez pour le juste dosage.

- Ne jamais jeter de lingettes dans les toilettes, au risque de bloquer et détériorer les différentes pompes de refoulement.

- Lors de travaux, il est important de nettoyer les lieux publics afin d'éviter tout déversement de matériaux liquides ou solide dans les réseaux afin de préserver la durée de vie de nos pompes de relevages.

- L'échéance approche à grands pas : le raccordement au système d'assainissement collectif est obligatoire avant le **31 décembre 2026** !
Passé ce délai, des sanctions peuvent s'appliquer, et la planète, elle, ne dira pas merci.

Alors autant s'y mettre maintenant : pour votre confort, pour l'environnement, et pour éviter les mauvaises surprises !
Besoin d'infos ou d'aide ? La mairie est là pour vous accompagner.

-Le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) informe les habitants sur les dangers potentiels (inondations, incendies, etc.) et les consignes à suivre. Il permet à chacun de mieux se préparer face aux catastrophes. Le PCS (Plan Communal de Sauvegarde), lui, organise la réponse de la commune en cas de crise. Il coordonne les secours, l'évacuation et l'information des citoyens. Ensemble, ces outils renforcent la sécurité et la résilience du territoire.

Rappel des Règles de Vie en Communauté



Horaire légal de tonte de pelouse : Du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30

Le samedi 09h à 12h et 15h à 19h

Le dimanche de 10h à 12h



Le brûlage des déchets végétaux est strictement interdit sur l'ensemble du territoire de la commune



Tout propriétaire ou possesseur de chien doit tenir celui-ci en laisse et doit procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

Retrouvez l'ensemble des informations de votre commune sur :

<https://www.intramuros.org/ceintrey>



-Vous aimez que votre poubelle déborde comme votre boîte mail un lundi matin ? Non ? Alors triez et TRIEZ BIEN ! Une bouteille en plastique n'a rien à faire avec les épluchures de patates. Le tri, c'est comme les chaussettes : chacun sa place ! En plus, ça fait plaisir à la planète (et cela réduit les coûts de recyclage). Allez, un petit geste pour vous, un grand tri pour l'humanité !



Le réseau filaire traditionnel de télécommunication sera définitivement arrêté à la fin de cette année. Les usagers sont invités à anticiper cette transition en optant pour des solutions alternatives comme la fibre ou la téléphonie mobile. Pour toute aide, n'hésitez pas à contacter votre opérateur ou la mairie.



Evènement à venir :

28 juin : Fête de la musique

27 septembre : soirée moules/frites

6 décembre : soirée huitres

INFOS PRATIQUES

Mairie :

Tel : 03-83-25-02-03

@: mairie.ceintrey@wanadoo.fr

<https://www.intramuros.org/ceintrey>

Mardi : 16h30 – 19h30

Mercredi : 16h00 – 18h00

Samedi : 8h30 – 11h30 (Sauf 4^{ème} samedi du mois)

L'agence Postale :

Tel : 03-83-25-01-63

lundi – jeudi – vendredi 14h00 – 17h00

mardi – mercredi - FERME

Samedi 8h00 – 09h30

Levée du courrier Semaine : 15h00

Samedi : 11h30

Déchetterie Horaire

Lundi 10h00—13h00 et 14h00 – 19h00

Mardi -mercredi – jeudi – vendredi 14h00 – 19h00

Samedi 9h30 – 13h00 et 14h00 – 19h00

Dimanche 9h00 – 12h00

La carte d'accès à la déchetterie est disponible à la Communauté de Communes à Tantonville.

Bibliothèque

Mardi : 15h45 – 18h00

Vendredi : 15h45 – 18h00

Correspondant Est Républicain

Sophie FEGER

sophie.feger@laposte.net

CEREMONIE DES VŒUX DU MAIRE

N° 46 juin 2025

Mrs les représentants le SDIS d'Haroué et de Vézelize,

Mmes et Mrs les Représentants des Gendarmeries d'Haroué et Vézelize,

Mr le représentant de la DITAM de Vézelize,

Mr le représentant du Syndicat des Eaux de Pulligny,

Mrs les Maires et chers collègues,

Mme SIRON Marie-France, Maire de Voinémont,

Mr le Président de la Communauté de Communes du Pays du Saintois Jérôme KLEIN.

Mme la Conseillère Départementale Barbara THIRION,

Mme la Suppléante du Député, Dominique POTIER et Vice-Présidente au Conseil Départemental, Audrey BARDOT

Mr le Député, Dominique POTIER,

Mme la Sénatrice, Silvana SILVANI,

Mr le Sénateur, Jean-François HUSSON,

Mmes et Mrs les Adjointes et Conseillers Municipaux de Ceintrey et de Voinémont.

Mmes et Mrs les Présidents d'associations de Ceintrey,

Mmes et Mrs les Employé(e)s de la Commune (Thierry, Yannick, Francine et Laura mais aussi Patrick, stagiaire),

Mmes les Enseignantes et les ATSEM,

Mesdames et Messieurs en vos grades, fonctions et qualité.

Je vous prie tout d'abord d'excuser le Sénateur Olivier JACQUIN, Mme CHAYNESSE KIROUNI (Présidente du Conseil Départemental), Mr Denis KIEFFER (Conseiller Départemental), Mr SKLEPECK Benoit Maire de Bainville sur Madon

, Mr Jean-Luc FONTAINE Maire de XEUILLEY, Mr LEMOINE Dominique 1er Vice-Président de la CCPS, Mr Jean-Luc GRILLOT, Mme Sylvie

BAUDOIN respectivement 1er Adjoint et 2 -ème Adjointe à Voinémont, Mr Xavier FAYS, 2ème Adjoint de Ceintrey, retenus par d'autres engagements ou souffrants et ne peuvent être présents ce jour.

M'exprimant au nom des Adjointes, des Adjointes, des Conseillères Municipales et des Conseillers Municipaux de Ceintrey, je tiens à vous faire part du plaisir partagé de vous accueillir ce samedi 25 janvier 2025 à cette seconde cérémonie des vœux du Maire.

Cette rencontre est l'occasion de vous informer en énumérant par une vision dans le rétroviseur des travaux réalisés en 2024 et des projections 2025.

- Réparation du chauffage de l'église (4 053.60 € TTC)

- Remplacement de la porte de motricité au Groupe Scolaire (5 344.20 € HT).

- Réaménagement de la cuisine à la salle polyvalente.

- Pose d'une prise extérieure à l'atelier municipal, destinée aux commerçants ambulants.

- Relèvement de 3 tampons recouverts d'enrobées rue des Maix.

- Déplacement d'un TBI + grand placard au Groupe Scolaire.

- Extension et modernisation du réseau d'éclairage public (Faubourg de la Gare, route de Vézelize, sentier de la (Chapelle Hussard, carrefour rue de Nancy/rue du Jet d'eau), bâtiment de la mairie (platines + LEDS).

- Création d'un APPENTIS pour stockage de matériel.

- Création d'un passage piéton rue de Nancy (afin de faciliter l'accès piétons au salon de coiffure depuis le parking rue de Benney).

- Pour la deuxième année consécutive, achat de guirlandes, décorations et illuminations de traversée de la D.913 (1000 €).

- Défrichage et débroussaillage d'un terrain route de Pulligny (au niveau du Clos des Roses).

- Contrat conclu avec l'ONF concernant la gestion et l'entretien de la forêt communale (parcelle des « Hombois », superficie 12ha) – Création d'un passage busé (Stéphane et moi-même) ainsi que des travées par un broyeur, partage des têtes d'arbres et arbres marqués par le Technicien de l'ONF aux affouagistes et ceci sous la houlette et la responsabilité de Stéphane DIDIER, Conseiller Municipal.

- Récupération, pour les habitants, de grumes de bois lors des travaux du Madon.

-Création d'un cheminement menant au Colombarium.

-Suivit et organisation d'un camp d'ados 6/8 personnes par YANNICK du 22 au 25 Avril (création d'un massif devant la salle Socio-culturel, plantations d'arbustes).

-En décembre, nous (le CM) avons validé lors de 2 délibérations le PLUI et le Périmètre Délimité des Abords (PDA), nous devons remercier Dominique Lemoine et KATHLEEN GUILLOU pour leurs patiences et ténacités sur ce dossier lourd et complexe. Je laisserai à Jérôme KLEIN le soin de développer s'il le souhaite ce sujet.

-Le renouvellement du FEDER vétuste route d'Autrey a nécessité la fermeture en journée de cette route communale. Ces travaux permettront d'améliorer la pression d'eau tout en éliminant une coloration brune et des cassures à répétitions

- L'année 2024 a été marquée par une dissolution de l'Assemblée Nationale prononcée le 09 juin dont le coût est estimé à 28 millions d'euros, avec une succession de Premier Ministre (4) et quelques 100 Ministres.

Au cœur de l'année 2024, les collectivités auront subit des hausses de tarifs conséquentes (charges personnels, assurances, électricité, matériaux...) la liste n'est pas exhaustive, alors que l'Etat décidait de réduire de façon importante les dotations et de reporter des subventions tout en COMPLEXIFIANT les demandes.

En 2020, année de notre mise en place comme je vous le précisais dans le bulletin municipal (n°39 d'avril 2021) nous étions à la limite de la mise sous tutelle (Mireille et Francine s'en souviennent, je pense !!!)

Nous avons retroussé les manches en réduisant de manière drastique l'ensemble des postes du budget en effectuant (les membres du CM) des travaux prévus par des entreprises et ceci sans augmentation des taxes. Cette rigueur budgétaire a permis de rembourser en 2024, par anticipation, 2 prêts d'un montant total de 705 000 €.

L'année 2024 dans la continuité de ces principes nous avons réalisé (le Conseil Municipal, les Employés communaux et les bénévoles), les travaux suivants :

- Réaménagement de la cuisine à la salle polyvalente (devis 381.60 €).

- Défrichage terrain route de Pulligny.

- Déplacement d'un placard au Groupe Scolaire.

- Défrichage et aménagement terrain route d'Autrey.

- Remplacement des fenêtres vétustes (en bois) par des fenêtres et portes en PVC avec volets intégrés.

- Pose des décorations de Noël.

- Nettoyage des façades du Groupe Scolaire.

- Transfert du bureau de Poste en Agence Communale le 25 mars 2024, inaugurée le 25 mai 2024. La gestion a été confiée à Laura TISSIER.

- Remboursement par la société BEREST de 2019 EUROS de pénalités.

- Après 2 années de litige, les malfaçons de la chaussée rue Chemin de la Ronde Fosse ont tétés refaites GRATUITEMENT. L'obstination et la ténacité ont payé !!!

PRÉVISIONS 2025

- Remplacement de 2 bornes à incendie Chemin de la Ronde Fosse (13 depuis 2020).

- Faucardage avec Voinémont, des roseaux à la STEP (devis 6 000 €).

- Abattage des 3 marronniers restant devant la Salle polyvalente (creux + danger, chaussée glissante à cause des marrons)

- Pose de casquette brise soleil + désimperméabilisations de la cour au Groupe Scolaire (Mireille).

- Remplacement des blocs de secours vétustés dans les bâtiments communaux suivants (Groupe Scolaire, crèche, mairie et église).

J'ai fait allusion aux économies réalisées ou à venir au niveau communal.

Il en est de même concernant la remise en service de la ligne L.14 située à proximité de cette salle. En effet, des ouvrages d'art pharaoniques dont le montant à l'unité, avoisinait 3.545 M € HT hors MOA-MOE (Bainville sur Madon, Xeulley, Ceintrey, Poussay) étaient prévus. La réglementation ferroviaire en France est encadrée par l'organisme Etablissement Public Sécurité Ferroviaire (EPSF). Benoit SKLEPEK (Maire de Bainville-sur-Madon et moi-même avons proposé et elles ont été acceptées, des modifications de cette réglementation permettant d'éviter la construction de ces ouvrages d'art d'un montant total de $3.545 \times 4 = 14.180$ € HT et des économies sur toutes les strates Communales – Départementales et Régionale.

Dans un autre registre, il est de bon aloi de remémorer certaines règles afin de préserver le bien vivre ensemble et la sécurité.

- Les propriétaires de terrains boisés, longeant les chemins et de circulations sont tenus d'entretenir ces parcelles afin d'éviter les chutes d'arbres sur les chaussées D.913 (13 arbres en 4 mois).

- Sur un autre registre, je demande aux propriétaires de chiens, de RESPECTER le square, les zones enherbées et l'ensemble du village, en ramassant les déjections de ces animaux. La promenade de ces canidés doit s'effectuer en laisse et sans gêne pour les habitants et les employés communaux.

- Dans un souci de sécurité, je rappelle que rue de Nancy de la Mairie à la sortie du Village direction Flavigny, aucun véhicule ne doit stationner sur le trottoir côté GAUCHE, ceci afin de faciliter en toute sécurité les déplacements piétons.

. Notre village a vu évoluer son Etat Civil de manière suivante :

- 8 naissances

Toutes nos félicitations aux parents et bienvenue aux enfants.

- 3 mariages

Au-delà de ces joies, nous avons aussi partagé des peines avec les familles lors de 5 décès dont ceux de 2 Adjointes de l'équipe précédente (Mr MOREL Dominique et Mr BRUYELLE Raymond).

Je conclurai en remerciant les Président(e)s d'Associations, les Bénévoles pour leurs dévouements permettant d'entretenir et d'animer notre village.

Je n'oublierai pas le personnel communal : Thierry, Yannick, Patrick, notre stagiaire (1 mois), Francine, Laura, Céline mais aussi le personnel enseignant et de soutien, Séverine, Delphine, Patricia, Ina (ATSEM) ainsi que l'ensemble des ÉLUS du Conseil Municipal pour la concertation, le travail collaboratif et fructueux réalisés en 2024.

Je vous souhaite à toutes et à tous, mes vœux de SANTÉ, réussite dans vos projets et BONHEUR en famille ou entre Amis pour cette année 2025 et je laisse la parole aux différents intervenants.....

Avant de partager un moment de convivialité.

Le Maire, Jean-Paul ROBERT



LA LÉGENDE PREND SA RETRAITE



Francine VAUTIER, notre secrétaire de mairie, après quarante ans de bons et loyaux services, dont onze années à la municipalité de Ceintrey a décidé de faire valoir ses droits à la retraite le 1^{er} avril 2025. Pour cette occasion, le Conseil municipal, Thierry, Yannick, Laura et Céline (les employés communaux) ont souhaité se retrouver le mercredi 19 avril à 18 heures dans la salle des mariages (bâtiment mairie). C'est par surprise que Francine s'est vu remettre des fleurs et des cadeaux de la part de ses collègues et des deux municipalités (Ceintrey et Voinémont). Nous lui souhaitons une paisible retraite dans sa nouvelle habitation en milieu rural très éloigné de la vie citadine.

Notre nouvelle secrétaire, Aurélie AUDIBERT a pris ses fonctions sur notre commune le mardi 20 mai 2025.

Cette rencontre était aussi l'occasion de remettre par surprise la médaille d'honneur d'Argent Régionale, Départementale et Communale à Antoine GUERRE, employé communal sur notre commune de 1991 à 2016. Cette distinction récompense ainsi 25 années aux services de notre municipalité. Ce diplôme a été découvert lors de tri dans les archives pendant la pandémie de la COVID 19.

A l'issue de cette cérémonie, les invités et récipiendaires ont partagé le verre de l'amitié.